

Oisy le Mag

Juillet 2026

Chères Oiséennes, Chers Oiséens

Je vous souhaite une excellente lecture pour ce nouveau bulletin municipal.....

Le début de l'année 2026 est marqué de nouveau par des guerres qui se succèdent et une série de conflits qui ne nous rassurent pas auxquels s'ajoutent des relations extérieures tendues, une inflation galopante, une économie mondiale défavorable mais aussi avec une crise politique intérieure sans précédent laissant une situation inquiétante pour l'avenir qui met chacun d'entre nous dans un quotidien compliqué et incertain.

Au plan national notre pays reste confronté à ces événements au risque d'augmenter la dette et le déficit public, laisse nos collectivités avec un soutien budgétaire insuffisant alors que nos dépenses restent en augmentation dans de nombreux domaines. Restons solidaires et optimistes c'est ensemble que nous réussirons.

Le mois de Mars a été marqué par le renouvellement des conseils municipaux. Dans un cadre démocratique apaisé, deux listes s'étaient déclarées avec des professions de foi différentes. Vous avez fait massivement le choix de vouloir continuer la route ensemble pour les six voir sept prochaines années. Une grande satisfaction pour notre équipe, nous en sommes très reconnaissant. Nous ferons de telle sorte de ne pas vous décevoir même si nous savons que ce mandat sera compliqué face à une instabilité croissante de notre pays.

Sans perdre de temps nous porterons une grande attention pour engager de nouveaux projets et répondre à vos attentes, préparer et continuer à rendre notre village plus attractif.

Par ailleurs, la commission « Fêtes et cérémonies, Cadre de vie » a été agrandie et recentrée pour un meilleur travail en équipe, vous proposer des moments de convivialité diversifiés tout en espérant se rencontrer prochainement. Un grand merci pour leur implication ainsi qu'à ceux qui les accompagnent.

A une bonne santé financière communale se conjugue un avenir plus serein.

En avril, le Conseil Municipal a adopté ses budgets prévisionnels 2026.

La Commission des Finances a présenté le 28 Avril les comptes administratifs, compte de gestion et affectation des résultats 2025 de Mr le Receveur principal qui sont en équilibre avec les nôtres, les propositions de budgets (commune, commerces, lotissement) et participation au Regroupement scolaire ont été approuvés à l'unanimité par les membres présents.

- A l'image de ces résultats, l'année 2025 s'est bouclée de nouveau avec une bonne santé financière. Une fois de plus cela permet de ne pas toucher aux bases locales communales.
- La bonne gestion de ces dernières années a permis de trouver un budget bien maîtrisé et à l'équilibre, voir un excédent qui va permettre de continuer à faire des investissements.
- La commune reste également en désendettement.

Le regroupement scolaire : Avec l'arrivée de nouveaux enfants il trouve une réelle augmentation des effectifs (62 enfants à la rentrée de septembre pour 56 l'an dernier) au-delà des départs au collège. Nous ne manquerons pas de maintenir nos efforts afin de garder ce milieu de vie quotidien mais ce n'est pas sans effort financier et des Directrices d'écoles qui s'investissent pour nos enfants. Merci à toutes les familles qui nous soutiennent mais aussi au personnel qui encadre nos enfants au quotidien. Les associations des 3Y et Parents d'élèves s'investissent à nos côtés, leurs engagements permettent de nous accompagner en participant à l'achat de matériels divers pour nos enfants. Je tenais à les remercier pour leur sens des responsabilités.

Par ailleurs, venant de l'éducation nationale, de nombreuses recommandations nous sont parvenues ces derniers mois (baisse démographique nationale pour les prochaines années, réorganisation des classes, qualité de l'offre pédagogique, revoir les conditions d'achat de matériels ou de travaux à effectuer, porter

une réflexion sur l'avenir de nos écoles, etc....), que les choix qui seront fait relèvent des Maires.
Au-delà de ces recommandations c'est la Région qui nous a supprimé la subvention pour l'accompagnement dans le bus, les conditions d'attribution de la carte de transport.
Prochainement le bureau syndical devra se positionner sur certains choix pour le maintien de nos écoles.

La Rue du CANAL : Par une délibération en date du 08 décembre 2021, une volonté d'améliorer le cadre de vie de chacun était en prévision ; une 2éme tranche de travaux marquée par des attentes de subventions (enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques). En date du 05 juin 2026, l'USEDA nous a confirmé que nous n'étions pas retenus pour l'enfouissement des réseaux, attendre 2027.

La création d'un 2éme cimetière : devenu une priorité, une étude a été confiée au Groupe ELABOR reconnu au plan national et qui est spécialisé dans ce domaine.
Ce projet avance mais ce n'est pas sans contraintes (retenir un terrain, relevés topographiques, étude hydrogéologique, répondre aux recommandations, devis travaux, etc.), déposer les dossiers en vue d'une éventuelle subvention et réaliser ces travaux. En date du 28 avril nous avons retenu ICSEO pour la réalisation de l'étude hydrogéologique.

Adressage : Dans le cadre de la loi 3DS du 21 février 2022 (Différenciation, Décentralisation, Déconcentration, Simplification), comme cité lors du dernier bulletin municipal, la loi prévoit que l'adressage de la commune devient obligatoire pour les communes de moins de 2 000 habitants au 1er Juin 2024. Quelques maisons vont devoir trouver une nouvelle numérotation, la pose de poteaux et nouvelles affectations de rues ou localisations diverses (implantations éoliennes, hameaux, etc...) est en cours et à charge de l'employé technique.
Un coupon fourni par la Poste vous sera distribué, des maisons devront faire l'objet de démarches administratives (attestation d'assurances, etc...). Nous resterons à votre écoute si besoin pour résoudre ces démarches administratives. Les mises à jour cartographiques seront confiées à la Poste. Encore merci d'avance pour votre collaboration.

Extension du parc éolien : En 2022 sur une consultation pour une extension du parc éolien par la société EDP Renewables nous avions répondu favorablement pour un accord de principe afin de poursuivre les études et démarches. Ce projet suit son cours et un mât de mesures a été installé courant mai 2025.
Si les mesures répondent aux exigences posées par la loi celui-ci pourra franchir une prochaine étape. L'aboutissement de ce projet permettrait de percevoir chaque année plus de fiscalité et trouvera toute sa place dans les finances communales.

Chemins ruraux et fossé : De l'entretien a été réalisé dans certains secteurs dont le fossé dit de la Rouillée 1ére tranche partagée avec l'ASA. Une 2éme tranche est prévue en 2026.

OISY « Villages d'Avenir : Le mardi 21 avril en Mairie a eu lieu la présentation du cahier des charges par le chargé de mission de la sous-préfecture et le gestionnaire d'opérations de l'ADICA dans le cadre du recrutement de la MOE (main d'œuvre étude) sur le projet d'audit énergétique des bâtiments publics. Une 1ére étape est en cours avec la visite des bâtiments communaux et commerces suivi de l'appel d'offres.
Le mardi 2 juin nous étions reçus en Préfecture par Mme la Préfète Fanny ANOR.

Contrats Cap' Jeunes : Le département de l'Aisne a reconduit les contrats Cap Jeunes pour l'année 2026. Un engagement qui était le nôtre. Durant ce mois de juillet c'est 7 jeunes âgés de 16 à 21 ans résidant sur la commune qui seront encadrés pendant une semaine et qui répondrons à différentes tâches dans le village. En échange de 35 heures de travail, une indemnité forfaitaire partagée département - commune leur sera versée pour financer des projets personnels (achat ordinateur, permis de conduire, etc...).

Les 18 et 28 juin la commune a été touchée par des conditions météorologiques défavorables très fortes qui a amené certains d'entre nous à subir des dégâts matériels importants. Fort heureusement ce moment n'a pas fait de victimes, Vous y trouverez tout notre soutien.

A bientôt. Le Maire, Jean-Louis DUFRENNE





En Avril la chasse aux œufs. En Mai la fête communale. En Juin un loto avec les Amis des enfants de OISY

Le Fil Infos

Lors de la période hivernale, face à des gelées assez importantes il a été constaté une forte dégradation de la chaussée en de nombreux endroits sur les RD 946 et 272 dans la traversée de la commune.
Un courrier et des photos ont été envoyés aux services de la Voirie Départementale de l'Aisne. En concertation avec leurs services une prise en charge rapide a été confiée à l'entreprise GOREZ pour retrouver un meilleur confort routier. Merci aux services du Département et l'entreprise pour leur collaboration.

Environnement

Avec l'arrivée du printemps, les derniers mois ont été perturbés par des semaines pluvieuses qui n'ont pas favorisées l'entretien de nos espaces verts. Un retard considérable associé à une non autorisation de désherbants efficaces jusque-là autorisés, désengagement de l'état en ce début d'année pour la création de contrats aidés ce qui nous a amené à prendre un contrat plus tardif à charge totale de la commune. Nous mettrons tout notre temps à disposition pour retrouver une situation plus raisonnable.

Quelques dates à retenir

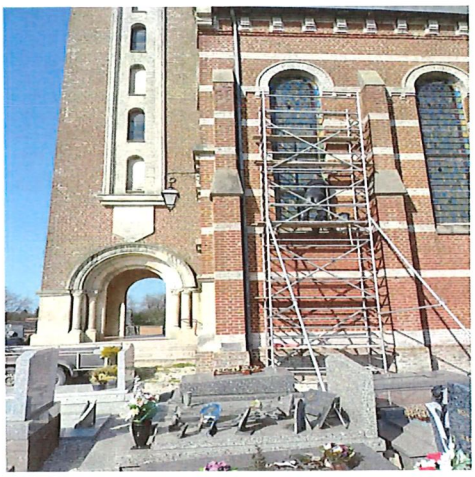
Avec la commission Fêtes et Cérémonies, Cadre de vie

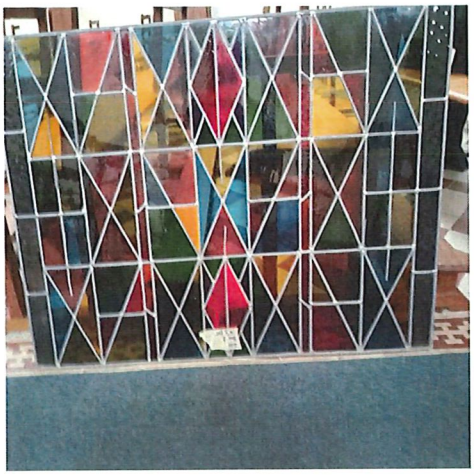
Fête de Noël (à charge écoles) à OISY
Bourse aux jouets le samedi 26 septembre
Repas des Aînés : le dimanche 18 Octobre
Soirée Beaujolais : Le samedi 21 Novembre
Colis de fin d'année aux Aînés : Le samedi 12 Décembre
Fête du Personnel communal et scolaire : Le vendredi 18 Décembre
Noël des enfants de la commune : Le samedi 19 Décembre

Avec le Regroupement scolaire

le jeudi 15 Décembre
en prévision, Fête de Noël à charge du SISD à OISY le vendredi 18 Décembre

Dans la Continuité, 2025 - 2026 des travaux prévus et réalisés





L'église : C'était la réfection des vitraux qui donnaient des signes importants de vétusté, démontages et réparations en atelier qui se sont poursuivis sur douze mois.
C'est également le remplacement de la porte d'entrée qui a été réalisée par un menuisier local.
Les réceptions des travaux se sont déroulées courant avril, sans oublier le remplacement de la sono qui a été prise en charge par la paroisse.




Impasse et Terrain City-Stade : C'est la pose de bordures et d'un enrobé pour un meilleur accès aux deux salles mais aussi la création d'une aire de jeux pour les petits. Souhaitons aux enfants d'en profiter au maximum. La réception des travaux s'est également déroulée courant Mai. Le passage de la commission de sécurité a permis la mise en service.

Des magnifiques moments sous le signe de la convivialité et du partage